

## **Effigie romaine et image de Dieu**

L'Évangile de la liturgie d'aujourd'hui nous raconte que certains pharisiens se joignent aux hérodiens pour tendre un piège à Jésus. Ils s'approchent de lui et lui demandent : « Est-il permis ou non, de payer l'impôt à César ? ». Il s'agit d'une tromperie : si Jésus légitime l'impôt, il se range du côté d'un pouvoir politique mal supporté par le peuple, alors que s'il dit de ne pas le payer, il peut être accusé de rébellion contre l'empire. Un vrai piège. Il échappe cependant à cet écueil. Il leur demande de lui montrer une pièce de monnaie à l'effigie de César, et leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Ces paroles de Jésus sont devenues d'un usage courant, mais elles ont parfois été utilisées de manière incorrecte — ou du moins réductrice — pour parler de la relation entre l'Église et l'État, entre les chrétiens et la politique ; elles sont souvent interprétées comme si Jésus voulait séparer « César » et « Dieu », c'est-à-dire la réalité terrestre et la réalité spirituelle. Il nous arrive à nous aussi de penser ainsi : la foi avec ses pratiques est une chose et la vie quotidienne en est une autre. Et cela ne va pas. C'est de la « schizophrénie », comme si la foi n'avait rien à voir avec la vie concrète, avec les défis de la société, avec la justice sociale, avec la politique, etc.

En réalité, Jésus veut nous aider à remettre « César » et « Dieu » à leur juste place. À César — c'est-à-dire à la politique, aux institutions civiles, aux processus sociaux et économiques — revient le soin de l'ordre terrestre et nous, qui sommes immergés dans cette réalité, nous devons rendre à la société ce qu'elle nous offre par notre contribution de citoyens responsables, en prenant soin de ce qui nous est confié, en promouvant le droit et la justice dans le monde du travail, en payant honnêtement nos impôts, en nous engageant pour le bien commun, et ainsi de suite. Mais en même temps, Jésus affirme une réalité fondamentale : l'homme appartient à Dieu, tout l'homme et chaque être humain. Cela signifie que nous n'appartenons à aucune réalité terrestre, à aucun « César » de ce monde. Nous appartenons au Seigneur et ne devons être esclaves d'aucun pouvoir terrestre. Sur la pièce de monnaie figure donc l'image de l'empereur, mais Jésus nous rappelle que dans notre vie, c'est l'image de Dieu qui est imprimée, que rien ni personne ne peut obscurcir. À César appartiennent les choses de ce monde, mais l'homme et le monde lui-même appartiennent à Dieu : ne l'oublions pas !

Nous comprenons alors que Jésus ramène chacun de nous à notre propre identité : sur la monnaie de ce monde figure l'image de César, mais toi — moi, chacun de nous — quelle image portes-tu en toi ? Posons-nous cette question : moi, quelle image est-ce que je porte en moi ? De qui es-tu l'image dans ta vie ? Nous souvenons-nous que nous appartenons au Seigneur ou nous laissons-nous modeler par la logique du monde et faisons du travail, de la politique, de l'argent, nos idoles à adorer ?

Que la Sainte Vierge nous aide à reconnaître et à honorer notre dignité et celle de tout être humain.

## Vacances scolaires

---

Il n'y aura pas de permanences du Père Damien du samedi 17 au samedi 31 octobre.  
Le secrétariat sera fermé du mardi 20 au vendredi 23 octobre.

## Confirmations adultes

---

La confirmation peut être reçue à tout âge. Si vous êtes baptisé et que vous souhaitez recevoir ce beau sacrement, vous pouvez en faire la demande au curé lors de l'une de ses permanences.

## Toussaint

---

La messe de la Toussaint sera célébrée **dimanche 1<sup>er</sup> novembre à 10h30**. La paroisse assurera une permanence au cimetière de 9h à 10h et de 13h à 16h. Si vous souhaitez vous inscrire pour permettre cette présence, n'hésitez pas ! : feuille d'inscription au fond de l'église.

Possibilité de bénédiction des tombes de 15h à 16h.

## Carnet paroissial

---

Nous rendons grâce pour la vie écoulée de M. Casimiro Rodrigues dont les obsèques ont été célébrées vendredi 16 octobre.

| <i>Agenda du 19 octobre au 8 novembre</i> |                                               |             |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------|
| Ve 23                                     | Pas de messe, ni de confession ni d'adoration |             |
| Dim 25                                    | Audition d'orgue                              | 11h30       |
| Du ma 27<br>au ve 30                      | Pas de messes                                 |             |
| Dim 1 <sup>er</sup>                       | Messe de la Toussaint                         | 10h30       |
|                                           | Bénédiction des tombes                        | 15h00-16h00 |
| Lu 2                                      | Messe de Défunts                              | 18h30       |
| Ma 3                                      | Veillée de Prière pour les Défunts            | 20h30       |
| Sa 7                                      | Pas de permanence                             |             |

